



La Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine Rectrice de l'académie de Bordeaux Chancelière des universités d'Aquitaine

Vu le code de l'Education et notamment ses articles D.334-10 à D33412, D334 20 et D334 21, D. 336-10 à D. 336-12, D. 336-20 et D336 21

# ARRETE

#### ARTICLE 1er:

Le jury de l'examen du **Baccalauréat Général** de la session de juin 2024, **qui se** déroulera le lundi 1<sup>er</sup> juillet (1<sup>er</sup> groupe) et le vendredi 5 juillet (2<sup>nd</sup> groupe) en mode projeté pour les établissements AEFE de la zone AMLANORD :

République Dominicaine El Salvador Guatemala Haïti Colombie Nicaragua Panama Honduras

DEC 1

et Concours

Direction des Examens

**Centres Etrangers** 

est composé de :

#### Président :

M. PUGET Clément - Maître de conférences - université Bordeaux Montaigne

<u>Vice-Président</u>: Mme MARECHAL Christelle– Mexico, lycée franco-mexicain

### Membres du Jury:

Mme ESTREM Véronique – Vénézuela (Caracas)
M. LEFOL Erwan – Mexique (Guadalajara)
M. BORRULL Pierre – Brésil (Brasilia)
M.CAMAIN Yamila – Mexique (Mexico)
M. TIB Fayçal – PARAGUAY (Asuncion)
Mme NICOLAS Marie-Zélie – Equateur (Quito)

## ARTICLE 2:

Monsieur le secrétaire général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le 17 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation Le Secrétaire Général Pour le Secrétaire Général Le Directeur des examens et concours Olivier HARMEL